

Coffret S22

1- GÉNÉRALITÉS

Le coffret est utilisé pour le raccordement électrique d'installations de faible puissance, inférieures à 3kVA, ayant un nombre d'heures de fonctionnement très élevé. La facturation de l'énergie se fait par montant forfaitaire, sans comptage d'énergie, proportionnelle à la puissance installée. Le coffret peut être encastré ou monté sur socle. Il présente un degré de protection IP 43 selon NF EN 60529 et IK 10 selon NF 50202. Dans les zones grand public (panneau publicitaire, abribus) le socle et le coffret S22 peuvent être protégés contre les dégradations (renversement, vandalisme, ...) par une enveloppe en composite ciment fibre de verre (CCV)

2- DOMAINE D'EMPLOI

Le coffret S22 pour une utilisation longue est destiné aux branchements dont la puissance souscrite se situe entre 0.1kVA et 2.2kVA. Les principales applications sont : les mobiliers urbains, les enseignes lumineuses, les panneaux publicitaires, les systèmes de surveillance ou de signalisation, les installations de distribution vidéo ou téléphonique, les « mini-réseaux » d'éclairage public.

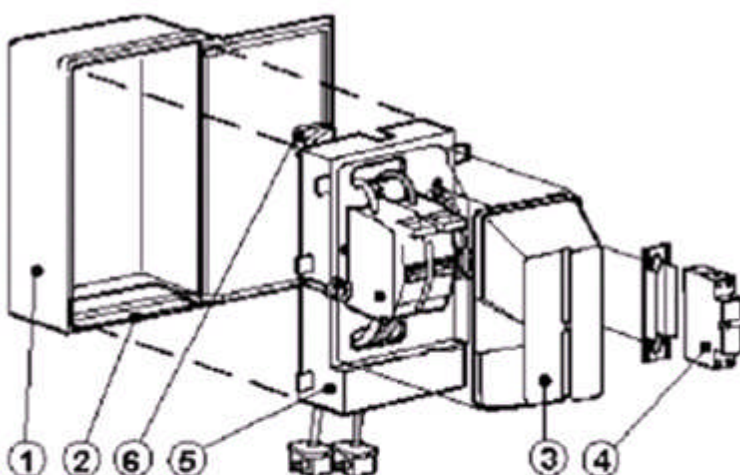
Selon la configuration du site d'installation on pourra utiliser :

- soit le coffret S22 (encastrement)
- soit le socle S22 (implantation domaine public)

L'adjonction d'un coffret sur la partie haute du socle permet de transformer celle-ci en coffret borne S22. Cette configuration ne doit être utilisée que dans des cas exceptionnels. Exemple : adjonction de fonctions complémentaires (horloge, relais ...).

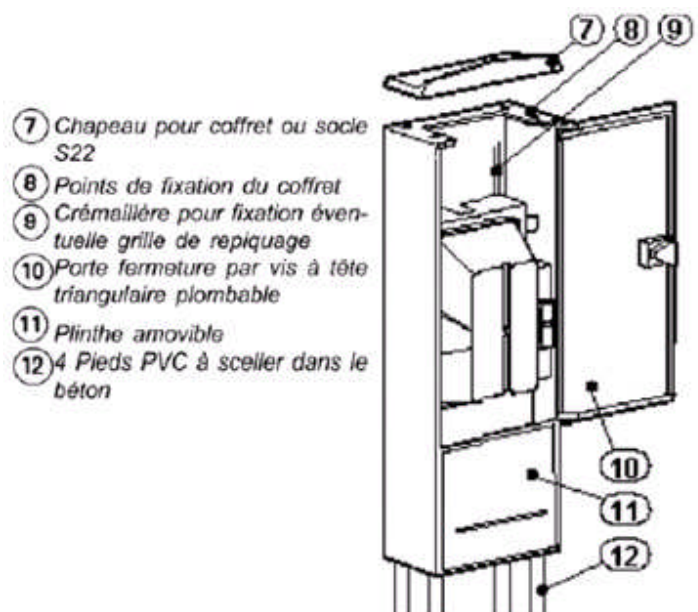
3- DESCRIPTION

3.1 Coffret S22



- ① Coffret en matériau synthétique
- ② Porte fermeture par vis à tête triangulaire plombable
- ③ Boîtier coupe circuit plombable 22 x 58
- ④ Disjoncteur de tarification posé par l'installateur
- ⑤ Panneau avec cache vis plombable
- ⑥ Tiroir amovible

3.2 Socle S22

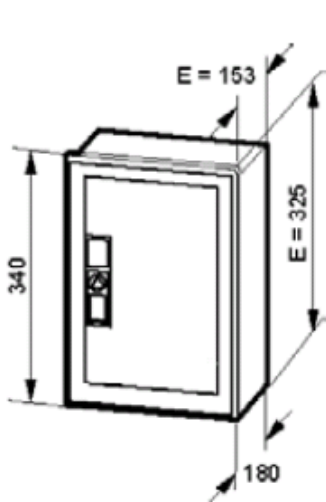


- ⑦ Chapeau pour coffret ou socle S22
- ⑧ Points de fixation du coffret
- ⑨ Crémaillère pour fixation éventuelle grille de repiquage
- ⑩ Porte fermeture par vis à tête triangulaire plombable
- ⑪ Plinthe amovible
- ⑫ 4 Pieds PVC à sceller dans le béton

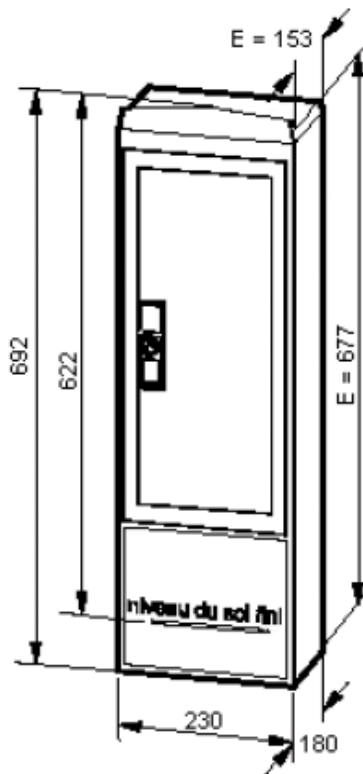
Coffret S22

4- DIMENSIONS

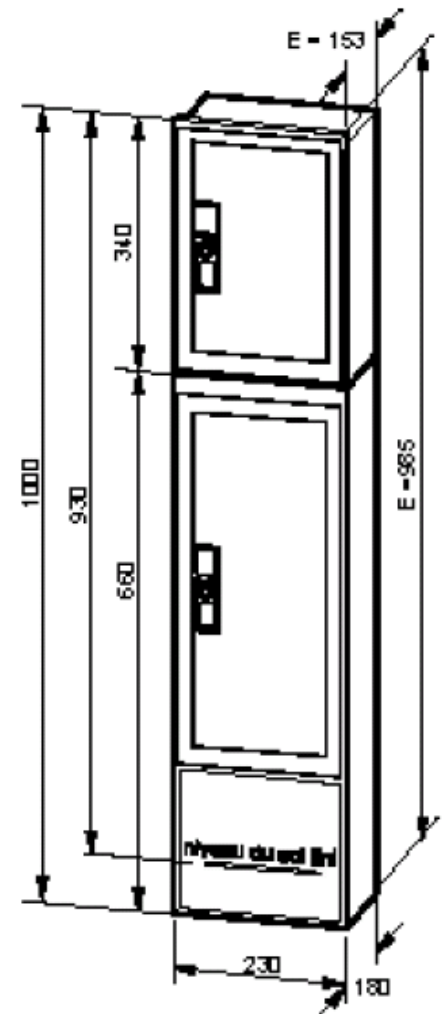
4.1 Coffret S22



4.2 Socle S22 + Chapeau



4.3 Socle S22 + coffret S22



5- EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Le socle ou le coffret S22 sont livrés vides.

La platine de branchement tarif bleu utilisation longue est livrée séparément.

Elle est équipée :

- d'un boîtier avec coupe-circuit
- d'un câblage en attente

5.1 Boîtier Coupe-circuit

Le boîtier Coupe-circuit comprend :

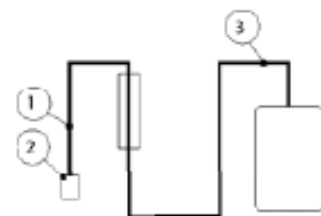
- 1 base C/C unipolaire de dimension 22 x 58 pour la phase. Le fusible à associer est de type gG 32 A.
- 1 base C/C unipolaire bleue de dimension 22 x 58 pour le neutre. La base neutre est équipée d'une cartouche cylindrique. Le capot de recouvrement est plombé.

Coffret S22

5.2 Câblage en attente

Le coffret est fourni précâblé.

- ① **Embout** : EBC PAU 35 M
Phase : gaine noire
Neutre : gaine bleue



L'embout est équipé d'un connecteur à perforation d'isolant ② pour le raccordement du câble réseau NF C 33-210 (HN 33-S-33), âme massive de 35 mm²

- ③ **Conducteur** H07 VK 6 mm² pour le raccordement du disjoncteur de tarification

5.3 Disjoncteur de tarification

Le disjoncteur de tarification est conforme à la NF EN 60 898. Il est du type modulaire avec un pas de 35,6 mm (2 modules).

La courbe de déclenchement est de type D, le pouvoir de coupure est de 10 000 A. Toute modification de puissance du branchement implique un changement de disjoncteur.

5.4 Dispositif de protection différentielle

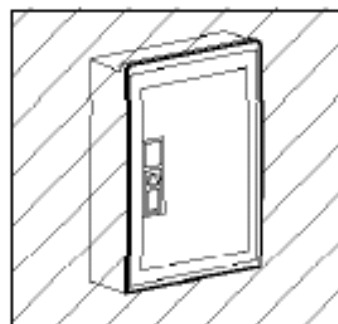
La protection des équipements et des tiers est assurée conformément à la NF C 15-100 en vigueur. La mise en place de la protection est assurée sous la responsabilité du client.

6- IMPLANTATION ET RACCORDEMENT

Le coffret est toujours raccordé en dérivation du réseau par un câble NF C 33-210 (HN 33-S-33) 1 x 35 + 35. Le coffret doit rester accessible du domaine public.

6.1 Coffret S22

Le coffret seul est uniquement destiné à être encastré.

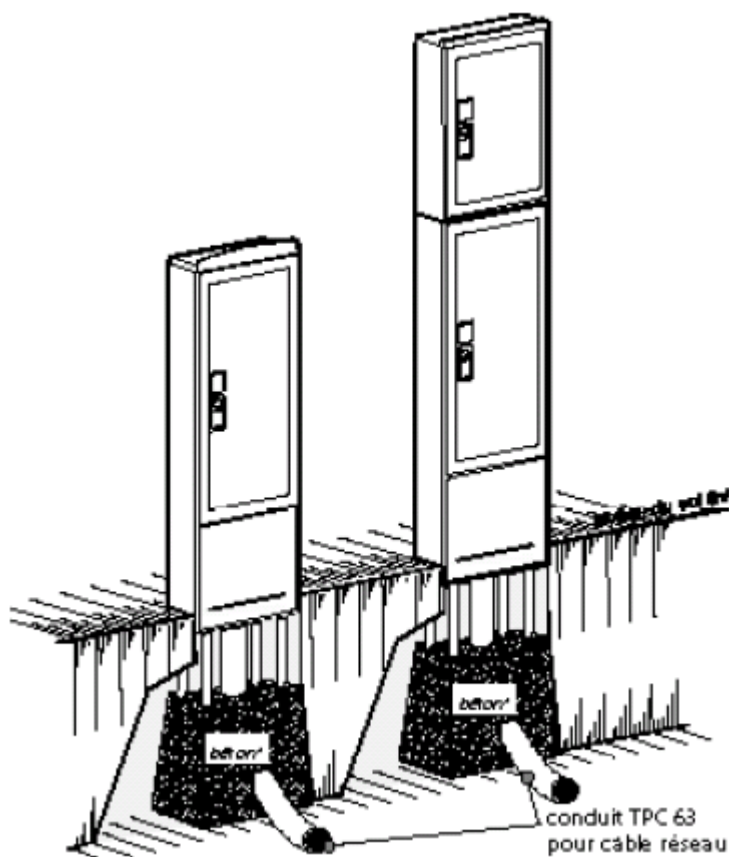


Coffret S22

6.2 Socle S22

+ chapeau

+ coffret S22

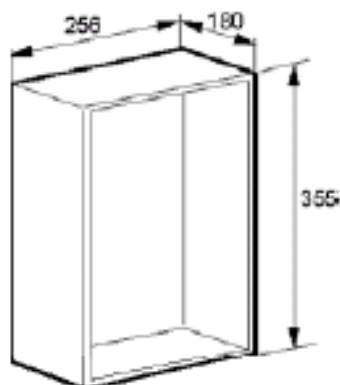


6.3 Enveloppe de protection

Les enveloppes de protection, en ciment composite fibre de verre (CCV) teinté dans la masse, sont destinées à protéger les bornes et les coffrets contre les dégradations (renversement, vandalisme...).

Coquille pour coffret S22

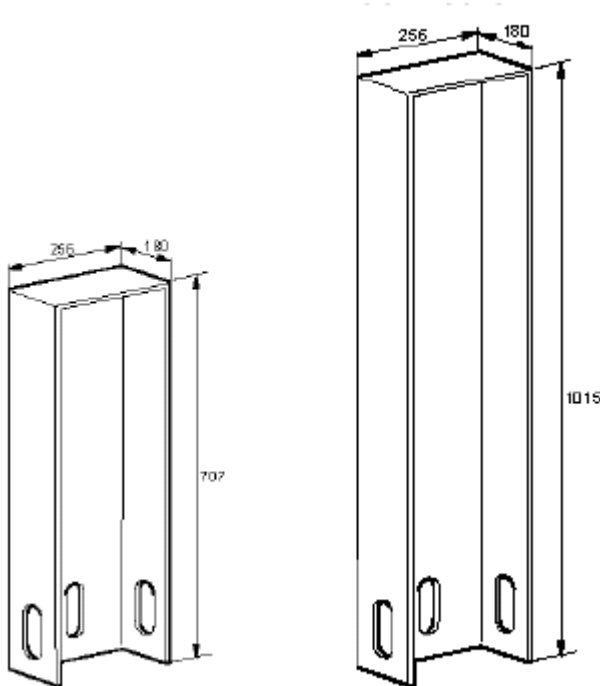
La coquille pour coffret S22 peut être utilisée comme réserve d'encastrement lors de la préparation d'un chantier en vue de la mise en place ultérieure du coffret.



Coffret S22

**Enveloppe pour socle S22
+ chapeau**

+coffret S22



Les socles S22 ou socles avec coffret S22 doivent obligatoirement être intégrés dans une enveloppe composite ciment fibre de verre (CCV) lorsqu'ils ne peuvent pas être adossés sur toute leur hauteur contre un mur, une structure quelconque, ou un autre coffret.

6.4 Cadenassage du coffret

La procédure de mesure et de prise en compte de la puissance de l'installation impose la mise en place d'un cadenas lors du raccordement du coffret, par l'intermédiaire d'un canon de cadénassage. Le cadenas est déposé définitivement dès que la mesure aura été effectuée. Le cadenas est du type EX. Le canon de cadénassage est monté sous la serrure du coffret à l'aide des 3 vis existantes.

6.5 Coffret encastré

Le coffret seul (sans socle) est encastrable, il ne doit jamais servir d'élément porteur ou de coffrage. Les cotes d'encastrement sont données en § 4.1 (coffret seul) et §6.4 (avec enveloppe de protection).



6.6 Point de livraison

Le point de livraison se situe aux bornes aval du disjoncteur de tarification. Le câblage entre les bornes et le dispositif de protection différentiel est à réaliser par le client.